

Systèmes de gouvernement, pratiques réformatrices, et transition politique. Comparaison binaire de la mise en responsabilité en période de transition en Guinée (2008) et à Madagascar (2009).

Cyrille Léandres NGON, *Docteur en Relations internationales, Assistant à la Faculté des Sciences juridique et politique de l'Université de Bamenda ; Courriel : ncyrilleleandres@hotmail.fr*

Résumé :

Les transitions politiques guinéenne et malgache de 2008 et de 2009 ont suscité un réel engouement auprès de l'opinion publique nationale et internationale. Mais, l'espoir d'une véritable transition politique démocratique, largement partagé, a été vite sapé par les logiques et stratégies des acteurs politiques, dont le souci d'accommodation à l'état de droit était inversement proportionnel à la restauration de l'ordre politique institutionnel. Ce stratégisme mué en une politique d'élimination des ennemis et visant subrepticement la conservation du pouvoir, permet de renseigner sur la destination des usages et représentations de la réformation et/ou reformation de l'administration pour en expliciter l'inopportunité dans un contexte d'incertitude marqué par un héroïsme de situation.

Mots clés : Transition, démocratisation, gouvernement, réforme, spectacularisation.

Abstract:

One set hopes on Guinea and Malagasy's political transitions of 2008 and 2009 respectively, relating to a real enthusiasm among both national and international opinion aroused. However, the hope of a true democratic political transition, widely shared, was quickly sapped by the logics and strategies of political actors, whose concern for accommodation to the rule of law was inversely proportional to the restoration of the institutional political order. This strategy turned into a policy of eliminating enemies and surreptitiously aimed at the conservation of power, provides information on the destination of the uses and representations of the reformation and / or reformation of the administration to explain its inappropriateness in a context of uncertainty marked by a heroism of the situation.

Keys words: Transition, Democratization, Government, Reform, spectacularization.

Les systèmes de gouvernement, comme porte d'entrée vers une réflexion sur les moyens d'assurer la paix par le renforcement des institutions, connaissent généralement une restructuration qui s'origine, très souvent, des situations de crises. Ventilant, dans la durée, une odeur de réformes louables et savamment orchestrées, mais vite sapées par les pratiques, et les rationalités des commanditaires¹. Depuis le milieu des années 1970, les États et les administrations en Afrique ont été soumis à des réformes aussi intensives que contradictoires, motivées par le délabrement matériel, financier et humain des appareils administratifs et plus généralement par l'échec des pratiques administratives produites par des États affaiblis, rendant indispensables des réformes drastiques². Si bien que la nécessité de transformer l'organisation et les modalités de gestion des administrations en Afrique s'est imposée comme une donnée inéluctable. Selon Lonseny Fall on peut déduire qu'en Guinée comme à Madagascar, les initiatives réformatrices se sont, très souvent, heurtées soit aux intérêts particuliers de certaines élites de l'administration soit à ceux d'une *mafia* impliquée dans une relation dyadique avec le pouvoir³. C'est qu'il se constitue au cours de la transition, une sorte de communauté d'intérêts entre le « dedans » et le « dehors », qui renforce la position des élites suivant que celle-ci veille aux intérêts des parties à l'alliance⁴.

Le discours de la reconstruction de l'Etat, déjà perceptible dans la rhétorique des acteurs principaux du changement politique en train de se faire, s'enracinait davantage dans les consciences guinéennes et malgaches et se réifiait comme une nécessité en termes de réformation et de reformation de l'Etat. Les termes "réformation et reformation" renvoient ici, à une conjoncture de remodelage et de redéfinition, voire de réorganisation, principalement, des ressources humaines de l'univers administratif en Guinée en 2008 et à Madagascar en 2009⁵. Il s'agit d'une réalité qui sert à désigner la propension à refonder un appareil

¹ Voir D. Bangoura, « Le coup d'état de décembre 2008 et la transition Controversée en guinée », in Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire, *Les armées africaines et le pouvoir politique au sud du Sahara*, Les Champs de Mars, 2015/3 N° 28, pp. 18 à 33.

² D. Darbon, « "Réformer ou reformer les administrations projetées des Afriques ?" Entre routine antipolitique et ingénierie politique contextuelle », *Revue française d'administration publique*, 2003/1, N° 105-106, pp.135-152.

³ Voir F. Lonseny Fall, *Guinée, l'aurore d'une démocratie*, op.cit., pp. 16-17 ; *Mon pari pour la Guinée : le changement est possible*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 119.

⁴ M. Kamto, « Crises de l'Etat et réinvention de l'Etat en Afrique », in Maurice Kamto et al, *L'Afrique dans un monde en mutation : dynamiques internes, marginalisation internationale ?*, Paris, Afredit, 2010, PP.51-115.

⁵ C. L. Ngon, *La reconstruction des Etats fragiles: Analyses comparée des gouvernements de transition de la Guinée (2008) et de Madagascar (2009)*, Thèse de Doctorat, Université de Yaoundé II-Soa, août 2016.

administratif étatique miné par des logiques individuelles du *rational choice* qui prennent le pas sur les logiques institutionnelles au fondement des administrations d'Etat⁶.

C'est qu'il s'opère dans les transitions politiques guinéenne et malgache, une sorte de *tabula rasa* sur fond de « *poursuites politiques* »⁷, consistant en la mise en responsabilité des acteurs politiques précédents ou sortants par les nouveaux, ou entrants. Suivant Peter Anyang' Nyong'o il est très souvent considéré que la situation de sous-développement de l'Afrique a partie liée avec « *l'absence de toute responsabilité politique, et donc de démocratie* »⁸. Il rejoint, dans ce sens, Frantz Fanon⁹ pour qui les systèmes de gouvernance caractérisés par l'absence de participation sont instables de par leur nature. Dans les transitions politiques guinéenne et malgache, l'on relève que ces formes de responsabilisation sont largement médiatisées par le nouveau pouvoir et stigmatisent les anciens dirigeants renversés ou forcés de quitter le gouvernement, considération faite de ce que l'ambition du gouvernement de transition nouvellement institué, étant d'opérer un toilettage de l'administration. La responsabilisation sous formes de poursuites politiques serait donc une caractéristique des régimes transitionnels démocratiques. Par conséquent il apparaît que réformer l'Etat au cours d'une transition politique démocratique, commande de définir très souvent les cadres permettant à l'Etat désiré, et vers lequel se projettent les protagonistes à l'issue de celle-ci, d'apporter des réponses positives aux questions de développement, de stabilité et de démocratie. Surtout que, dans certains Etats complexes comme ceux présents en Afrique, et selon Deniz Akagül le développement des libertés individuelles tend à exacerber les conflits de répartition des revenus et des richesses¹⁰ et à accentuer les clivages.

La reconstruction de l'ordre politique¹¹ se révèle ici comme un ensemble d'actes ou d'évènements qui forment une séquence à partir de laquelle l'on peut établir son début et sa fin. Ceci implique de regarder la reconstruction de ces Etats comme le moment transitionnel dans leur histoire, d'éléments qui marquent le début de la *séquence* de changement, puis à tracer

⁶ D. DARBON, *op.cit.*, pp. 135-152.

⁷ Selon Hansen : « *la démocratie antique était un mode de gouvernement caractérisé par la fréquence des poursuites politiques* » Ces poursuites politiques consistaient en divers points en l'ostracisme, l'éisangelie, et la graphe paranomon. Cité par A. Heymann-Doat, *Les régimes politiques*, Repères, Paris, La Découverte, 1988, p. 49

⁸ P. Anyang Nyong'o, « Instabilité démocratique et Perspectives de démocratie en Afrique », *Politique Etrangère*, N° 3, 1988, 53^e année, pp. 589-601.

⁹ Voir F. Fanon, *Les Damnés de la terre*, Paris, réédition La découverte, 2002.

¹⁰ Voir D. Akagül, « Démocratie, stabilité politique et développement : analyse du cas turc », *CERI*, 2005, Consulté le février 15, 2020, sur <http://www.ceri-sciences-po.org>, pp. 1-15.

¹¹ L. Sindjoun, « Le gouvernement de transition : Eléments pour une théorie politico-constitutionnelle de l'Etat en crise ou en reconstruction », in *Mélanges en l'Honneur de Slobodan MILACIC, Démocratie et liberté : Tension, dialogue, confrontation*, Bruxelles: Bruylant, 2007, pp. 967-1011.

cette séquence en tant que procès de « *transmutation institutionnelle* »¹². Ledit processus couvre bien entendu la période allant de l'érection du gouvernement de transition jusqu'à celle de la restauration du pouvoir politique « *légitime* »¹³. La période transitoire ouverte en 2008 et 2009 dans ces pays respectifs avait pour principal enjeu la définition d'un cadre institutionnel nouveau devant régir le fonctionnement des administrations publique dans un Etat « désiré et recherché ».

Notre problématique informe sur l'opportunité de l'implémentation des réformes de l'appareil administratif d'Etat dans le cadre très limité d'une transition politique. Autrement dit, quelle appréciation peut-on faire des initiatives de réforme au cours d'une période transitoire limitée, à l'issue incertaine, et travaillée par la rationalité des protagonistes ? Il sera tenté d'y répondre en mobilisant le concept de la spectacularisation pour en révéler, avec modestie, les effets dans les moments transitionnels relativement à la réalisation efficiente de la réformation de l'appareil administratif d'Etat. Cette spectacularisation de l'activité politique en période de transition, sous prétexte de rapprocher les citoyens de ceux qui les dirigent, conduit en Guinée et à Madagascar à la « *mise en avant accentuée de la personnalité des gouvernants* »¹⁴, car par le spectaculaire s'obtiendrait, d'abord, l'acceptation par les citoyens des gouvernants¹⁵. Ce faisant, au lieu d'agir sur les questions essentielles, ceux-ci ne cherchent qu'à rendre visible leurs décisions, à « *montrer de façon ostensible qu'ils travaillent* », bref, à « *rendre leur action aussi spectaculaire que possible* »¹⁶. Cette surenchère de la spectacularisation du politique en période de transition est ainsi instrumentalisée dans les investissements à coups irréversibles des acteurs¹⁷.

La stratégie d'analyse comparative binaire¹⁸ est privilégiée ici pour rendre raison des stratégies et stratagèmes de mise en responsabilité dans les transitions de Guinée-Conakry et de Madagascar. L'intérêt étant d'obtenir une inférence implicite qui devrait être valable pour tous les autres cas qui ont, sur ces mêmes dimensions, des positions intermédiaires ou proches

¹² *Idem.*

¹³ Y-P Mandjem, « Conflits, Etats et résilience en Afrique : analyse comparée de la Côte d'Ivoire et de la RDC », *Revue Camerounaise d'Etudes Internationales*, n° 003, 2e semestre 2010, pp. 211-253 ; « Les gouvernements de transition comme sites d'institutionnalisation de la politique dans les ordres politiques en voie de sortie de crises », *Revue africaine des relations internationales*, Vol. 12, Nos. 1 & 2, 2009, pp. 81-182.

¹⁴ P. Cossart et E. Taïeb, « Spectacle politique et participation. Entre médiatisation nécessaire et idéal de la citoyenneté », *Sociétés et Représentations*, no 31, avril 2011, pp. 137-156.

¹⁵ *Idem.*

¹⁶ Voir G. Derville, *Le Pouvoir des médias. Mythes et réalités*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2005, p 116.

¹⁷ Voir E. Andrianirina Rabemananoro, « Le drame des « investissements irréversibles » à Madagascar. Quand la comédie se mue en tragédie », *Afrique contemporaine*, 2014/3, n° 251, pp. 51 à 68.

¹⁸ Voir L. Morlino, *Introduction à la Politique comparée*, Paris, Armand Colin, 2013.

de l'un ou l'autre des cas examinés. De même, l'on n'a pas minoré l'intérêt pour le néo-institutionnalisme et ses trois variantes¹⁹, car le gouvernement de transition en tant que projet de reconstruction de l'Etat – est donc un accomplissement plus ou moins compétent de ses membres, mais qui prend place dans des conditions qui ne sont ni totalement intentionnelles, ni totalement comprises de leur part²⁰. C'est donc aussi admettre que les représentations y jouent un grand rôle car elles affectent, guident, transforment les pratiques et les manières d'être des citoyens.

Il s'agit d'objectiver la spectacularisation commune de la mise en responsabilité comme conjoncture politique d'élimination des ennemis (I) et de conservation du pouvoir (II).

I- LA SPECTACULARISATION COMMUNE DES PROCEDURES DE MISE EN RESPONSABILITE DES ACTEURS POLITIQUES COMME POLITIQUE D'ELIMINATION DES ENNEMIS

L'idée de spectacularisation est intimement liée à la mise en relief et à l'amplification d'éléments saisissants d'un phénomène de manière à susciter des émotions, des réactions, ainsi qu'au travail des acteurs présentant celui-ci comme un jeu ou un affrontement²¹. Dans les transitions guinéenne et malgache, cette mise en spectacle de l'Etat est le résultat d'une communication politique montant en épingle l'action des dirigeants au moyen d'un *reality show* de circonstance empreint de stratégies communicationnelles liées à l'industrie du spectacle. La politique devient en ce sens un spectacle où s'illustrent des stars²², en sorte que ce que le spectaculaire produit (exposition, communion, émotion, révélation...) est également ce qu'il empêche (réflexion, distanciation, politisation, participation...). Il convient de noter que les aspects les plus significatifs de cette communication politique varient selon que l'on est en Guinée ou à Madagascar.

¹⁹ P. Hall et R. Taylor, « Political Science and the Three New Institutionalism », *Political Studies*, vol. 44, 1996, pp. 936-957.

²⁰ M. Gazibo, « La démarche comparative binaire : éléments méthodologiques à partir d'une analyse des trajectoires contrastées de démocratisation », *Revue internationale de politique comparée*, 2002/3 Vol. 9, p. 427-449.

²¹ Voir J. Street, « Prime Time Politics: Popular Culture and Politicians in the UK », *The Public*, Vol. 7, No 2, 2000, pp.75-90.

²² R-G. Schwartzentberg, *L'Etat-spectacle. Essai sur et contre le Star system en politique*, Paris, Flammarion, 1977.

L'expression variable de la spectacularisation des poursuites politiques en Guinée et Madagascar

Le « Dadis show » réfère à la retransmission radio-télévisée des audits organisés par le Comité National pour la Démocratie et le Développement (CNDD) au Camp militaire Alpha Yaya Diallo converti en palais présidentiel, où toutes les questions, y compris les plus sensibles étaient réglées, sans considérations aucune des notions de secrets et de discrétion²³ faisant voler en éclat la frontière entre sphère public et sphère privée avec en perspective le désir de rapprocher citoyen et dirigeants²⁴. Le CNDD justifiait son ambition réelle de renouveler les structures politico-administratives en mettant fin à la corruption généralisée, aux détournements de deniers publics, au pillage des ressources et à l'incapacité de l'Etat guinéen à offrir des services de bases aux populations, par le « *souci d'équité et de transparence absolue* »²⁵. C'est dans cet esprit que la Commission d'Audit et de Surveillance des Secteurs Stratégiques de l'Economie (CASSSE) fut créée. Devenue plus tard une arme d'élimination des « fortes têtes », elle était présidée par le colonel Sékouba Konaté, deuxième vice-président du CNDD et alors Ministre de la défense, par ordonnance du 14 janvier 2009. A partir du 15 septembre 2009, la CASSE entreprit seize missions d'audit dont neuf révélèrent des détournements chiffrés à plus de 600 milliards FG (soit plus de 80 millions de dollars américains)²⁶.

L'une des premières victimes de ces opérations était O. CONTE, fils du défunt Président CONTE, arrêté le 24 février 2009, qui avoua à la télévision nationale son implication dans les trafics de drogue²⁷. Ce redressement politisé se figurait plutôt comme une opération à têtes chercheuses visant précisément certains politiciens dans l'optique de les disqualifier du jeu politique. Il s'agissait principalement de Sidya TOURE leader de l'UFR²⁸, François LONSENY FALL du FUDEC²⁹, Cellou DALEIN DIALLO de l'UFDG³⁰ et Lansana

²³ A. Saada, « Le Dadis web show », *JeuneAfrique.com*, 09 septembre 2009, <http://www.jeuneafrique.com/article/ARTJAJA2539p036-037.lm10/internet/moussa-dadis-camara-e-le-dadis-web-show.html>, consulté le 25 juillet 2012.

²⁴ *Idem*.

²⁵ Yérém Seck, « Les secrets d'une conquête », *Jeune Afrique*, 05 janvier 2009, <http://www.jeuneafrique.com/205994/politique/les-secrets-d-une-conqu-te/>, consulté le 16 juin 2010.

²⁶ Rapport général de synthèse des audits du comité d'audit et de surveillance des secteurs stratégiques de l'économie (CASSSE), mars, 2010.

²⁷ C. Aya, « Capitaine Moussa Dadis Camara, faux espoir, vrai potentat. », *Libération*, 20 septembre 2009, http://www.liberation.fr/monde/2009/09/30/capitaine-moussa-dadis-camara-faux-espoir-vrai-potentat_584848, consulté le 1^{er} août 2010.

²⁸ Union des forces républicaines

²⁹ Front uni pour la démocratie et le changement

³⁰ Union des forces démocratiques de Guinée

KOUYATE du PEDN³¹ ; ceux-ci avaient une base populaire conséquente, d'aucuns avaient même été d'anciens ministres. D'ailleurs le communiqué du CNDD du 4 juillet 2009 ne faisait pas de mystère sur leur cas : « *ces audits concernent la gestion de tous les premiers ministères et leurs gouvernements successifs...* »³².

Dans la transition malgache les poursuites politiques procèdent du *show and shame*³³ entendu comme une forme de stigmatisation, qui vise à exposer (*to show*) et discréditer (*to shame*) les personnes reconnues coupable de faute de gestion. Ce *show* (exposition) se comprend à Madagascar comme une dénonciation des pratiques de « l'Etat Tiko »³⁴, mais aussi comme le discrédit jeté sur les dirigeants de la HAT. Avant sa prise de pouvoir, M. RAJOELINA s'est livré à une campagne de dénonciation du régime RAVALOMANANA. Les médias, notamment au travers de sa chaîne de télé radio diffusion VIVA, une fois sa fréquence rétablie, ont largement dénoncé les dérives du pouvoir durant le mandat de M. RAVALOMANANA. Reprenant à son compte des critiques d'ONG spécialisées, M. Andry RAJOELINA dit « TGV »³⁵ a fait de la dénonciation de *l'État-Tiko*³⁶ le mot d'ordre de son engagement politique. Lors de l'inauguration de la place de la Démocratie le 17 janvier 2009, il a par exemple dénoncé les emplois fictifs à la commune d'Antananarivo pour rémunérer des cadres de la société Alma. Par ailleurs, M. Benja RAZAFIMAHALEO, son ministre des Finances et du Budget de transition, s'était vu confier le soin de lister les infractions dont se serait rendu coupable Marc RAVALOMANANA durant son mandat : détaxations douanières, vols de billets dans les Banques centrales, achat de la minoterie Tiko par le Port de Tamatave le tout chiffré à 240 milliards d'Ariary³⁷ (soit un peu plus de 63 millions de dollars américains).

La mandature de M. RAVALOMANANA a été marquée par des dérives nombreuses relatives à un régime politique de type présidentieliste adossé sur un parti dominant³⁸. Le

³¹ Parti de l'espoir pour le développement national

³² T. Barry, « Audits de 24 ans de gestion : l'arme fatale du capitaine Dadis », *guineeactu.info*, 09 juillet 2009, <http://guineeactu.info/HTML/audits-de-24-ans-de-gestion-l-arme-fatale-du-capitaine-dadis-.htm>, consulté le 2 août 2012 ; voir également « discours programme : le capitaine Dadis Camara ignore la transition », *L'indépendant*, partenaire de www.guineeactu.com. Consulté le 22 janvier 2009 ;

³³ Voir O. Nay, *Lexique de science politique*, Paris, Dalloz, 2011, p. 520.

³⁴ Dénomination servant à désigner l'Etat personnalisé sous RAVALOMANANA, ancien président de Madagascar.

³⁵ Tanora malaGasy Vonona (jeune malgache déterminé)

³⁶ Dénomination servant à désigner la personnalisation du pouvoir politique à Madagascar par le président renversé RAVALOMANANA

³⁷ Voir M. Pellerin, « Madagascar: Conflits d'entrepreneurs » *Politique Africaine*, 2009, pp. 156-158.

³⁸ Voir le Communiqué publié par le Club développement et éthique (CDE), « Pour la défense des valeurs républicaines et la consolidation de la démocratie à Madagascar », Antananarivo, 21 jan. 2009, <http://cde-med-analyses.blogspot.com>.

show and shame à Madagascar se traduisait également en joutes verbales incendiaires relayées dans la presse, la radio et même à la télévision³⁹. En sus des dénonciations faites contre le président déchu, il était question de l'anéantir politiquement, en érigeant des chefs d'accusation contre lui⁴⁰. En diminuant politiquement ce dernier, RAJOELINA avec le soutien de son entourage assurait sa réussite politique. Par ailleurs, les représentants locaux de l'administration étaient habitués à inciter la population à soutenir le pouvoir pour s'assurer qu'ils recevraient leurs subventions.

Dramatisation des poursuites politiques, personnalisation des réformes, et fragmentation des problématiques transitionnelles, normalisation de gouvernement de transition : éléments politico-médiatiques communs dans un espace public transitionnel médiatisé

Suivant Gingras, on peut déduire que le sensationnalisme se traduit dans le champ politique transitionnel guinéen et malgache, comme le résultat des manières de faire destinées à « *élever certains petits conflits à des proportions hors de l'ordinaire* »⁴¹. Par ailleurs, elle estime qu'il y a une adoption de styles politico-médiatiques de la part des acteurs politiques et médiatiques, lesquels participent à la spectacularisation.

Ces styles politico-médiatiques sont de quatre ordres. Premièrement, il y a la personnalisation qui consiste à mettre l'accent sur les personnes. Elle est un trait caractéristique des transitions politique guinéenne et malgache⁴², où la figure des Présidents respectifs vient remplacer l'institution et ainsi donner une signification particulière aux situations. Deuxièmement la dramatisation où l'accent est mis sur le jeu, les affrontements et le sensationnalisme. Ici, les questions essentielles à un problème public, à son contenu, sont généralement occultées par les velléités stratégiques des protagonistes. En Guinée comme à Madagascar, l'initiative des réformes bien pensée au départ et inscrites dans les feuilles de route et programmes respectifs, a été ainsi dilué dans l'océan des ambitions des dirigeants. L'implémentation desdites réformes a été ainsi tributaire d'une structures de contraintes multiples exercées sur le gouvernement de transition⁴³. La dramatisation se caractérise

³⁹ M. Pellerin, *op.cit.*, p. 159.

⁴⁰ H. Bangré « Le clan Ravalomanana privé de sortie », *Jeune Afrique*, 19 mars 2009, [http : //www.jeuneafrique.com/187438/politique/le-clan-ravalomanana-priv-de-sortie/](http://www.jeuneafrique.com/187438/politique/le-clan-ravalomanana-priv-de-sortie/), consulté le 1er août 2015

⁴¹ A-M. Gingras, *Médias et démocratie. Le grand malentendu*, 2e édition revue et augmentée, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2007.

⁴² Voir C.L., Ngon, *op.cit.*, pp.

⁴³ *Idem*, pp. 290-332

également par des mises en forme particulières des représentations où les questions d'émotions viennent jouer un rôle clé sous forme d'affrontements. Troisièmement, il y a la fragmentation où les problèmes et les événements sont présentés sans les mettre en contexte. Ici les questions liées au déroulement de la transition, les discours des Présidents, les réformes annoncées entre autres, sont présentées de façon partielles et n'offrent pas toujours un point de vue global sur les événements⁴⁴. Quatrièmement la normalisation qui vise à rassurer la population en donnant l'impression que les autorités ont le contrôle de la situation. Enfin, le contact qui est le recours quasi systématique au direct⁴⁵.

Ces styles politico-médiatiques peuvent être considérés comme partie prenante de la spectacularisation. Avec la spectacularisation des poursuites politiques issues des projets de réformes annoncés en période de transition, il devient désormais possible de provoquer aisément une réaction publique d'une espèce ou d'une autre⁴⁶ afin d'entretenir auprès de l'opinion nationale et internationale, et ce, de façon ostensible, le sentiment que ledit gouvernement travaille et « fait bien »⁴⁷.

II- LE DETOURNEMENT DE LA REFORME INSTITUTIONNELLE COMME DEMARCHE SUBREPTICE DE CONSERVATION DU POUVOIR

L'examen des transitions guinéenne et malgache révèle que leurs gouvernements respectifs ont usuré de bien des manières, les politiques reconstructionnistes. Bien qu'affirmant publiquement leur ambition de transformer les administrations publiques afin de les rendre plus performantes, les faits révèlent au contraire une réelle ambition de se maintenir au pouvoir, malgré la tenue des assises nationales au cours desquelles les chefs des gouvernements respectifs réitéraient leurs engagements pour une transition apaisée. En Guinée, cette ambition cachée se traduisait par la centralisation des activités politiques et le renforcement de l'emprise sociale du CNDD, alors qu'à Madagascar, il était surtout question de mettre la transition sous contrôle.

⁴⁴ D'après Gingras, cela est dû aux contraintes médiatiques qui préconisent une grande efficacité du point de vue de la production et du temps accordé.

⁴⁵ *Ib.*

⁴⁶ M. J. Edelman, *Pièces et règles du jeu politique*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 1991, p. 29.

⁴⁷ C. Hamon-Siréjols, A. Gardies (dir.), *Le Spectaculaire*, Lyon, Cahiers du GRITEC/Aléas, 1997, 183 p.

***La centralisation des activités politiques et administratives en Guinée et
l'incertitude au sujet de la sortie de transition : tentatives de briguer un mandat à
l'issue de la transition***

Le maintien des militaires au pouvoir comportait des risques considérables pour la stabilité de la Guinée et surtout pour la sous-région dont trois Etats en situation de fragilités parmi lesquels la Côte d'Ivoire, commençaient tout juste à se remettre de guerres civiles. Pour l'opinion nationale et internationale, il était question de s'assurer que la transition évoluerait dans le calme et la sérénité. Il était même envisagé que cette transition apaisée se ferait, s'il le fallait, sans le CNDD. Malgré ses bonnes intentions d'assainir le fonctionnement et la gestion de l'administration publique qui nécessitait, une éthique professionnelle et une certaine déontologie dans les corps administratifs, il demeurait que la junte n'était pas capable d'aller au-delà de ses prises de position initiale contre la corruption entre autres maux qui gangrenaient l'administration depuis le régime précédent. La junte ne semblait pas non plus prête à déléguer cette responsabilité. Il lui était impossible, dans ces conditions, de formuler un programme de gouvernement cohérent. Cette incertitude dans la vie politique guinéenne s'accroissait par la forte centralisation du pouvoir décisionnel par le CNDD. De nombreuses disputes accumulées sous le régime précédent, qui concernaient par exemple des biens fonciers, recevaient au Camp Alpha Yaya, un traitement sommaire, tandis que de l'argent était distribué aux organisations communautaires⁴⁸. Cette centralisation découlait directement des soutiens qu'il a su exploiter aux premières heures de la transition auprès des partis politiques de l'opposition, des femmes et des jeunes⁴⁹. Les groupes et associations divers se pressaient aux portes du camp pour rendre hommage à la junte et solliciter ses faveurs. Ces mouvements de jeunes constituaient des bases politiques permettant au CNDD de rebondir sur les questions relatives à l'issue de la transition.

Malgré la nomination de Kabiné KOMARA au poste de premier ministre par la junte, celui-ci ne disposait pas d'une réelle marge de manœuvre. Ses ministres de cabinet étaient des militaires qui faisaient régulièrement des rapports au Chef de la junte. Le fait que le gouvernement fût nommé par décret présidentiel, et que les ministres de la Sécurité, de la

⁴⁸ B. Ousmane, « Direction nationale des douanes : vote populaire pour Mamadi Touré. (Aminata.com, Éd.) Conakry, 3 février 2009, sur <http://gn.telediaspora.net/fr/texte.asp?idinfo=17769>, Consulté le novembre 29, 2013

⁴⁹ A. BAKR, & Rukmini CALLIMACHI R, « Guinea coup leader refuses on vote date » *Associated Press* writer, 10 février 2009, https://article.wn.com/view/2009/02/10/Guinea_coup_leader_refuses_on_vote_date_r/, consulté le 23 novembre 2011.

Défense et de la Justice, le secrétaire d'Etat chargé des services spéciaux et le gouverneur de la Banque centrale fussent placés sous l'autorité directe de la présidence tendait à confirmer l'impression répandue à Conakry que K. KOMARA avait à peine son mot à dire sur sa composition. Les partis politiques et les syndicats, dont certains avaient commencé à manœuvrer pour obtenir des postes, n'avaient pas été invités à participer à ce gouvernement. Les réformes initiées apparaissaient comme des manœuvres de pilotage unilatéral de la transition. Il s'agissait surtout d'un mécanisme d'élimination des adversaires potentiels, mettant en lumière une gouvernance par communiqué.

Le contrôle de la transition, un impératif pour la HAT

Le contexte particulièrement tendu de la transition malgache n'était en réalité pas favorable à l'initiative des réformes. Les fonds nécessaires à leur exécution n'étaient pas toujours disponibles. Il fallait à la HAT, déjà asphyxiée par les sanctions internationales et les charges quotidiennes qui l'empêchaient de mener à bien ses missions, trouver des sources de financement de sa politique. C'est ainsi que les autorités se mirent également à la recherche de nouveaux partenaires, souvent dans des conditions particulièrement opaques. Ayant échoué dans leurs tentatives de renégocier les contrats miniers, elles misèrent sur de nouveaux contrats pour augmenter leurs ressources particulièrement dans le secteur du bois de rose. Agissant ainsi, la HAT affirmait ne point vouloir quitter le pouvoir aussitôt, entretenant auprès de l'opinion l'idée d'une transition sous son contrôle.

Le gouvernement de transition incarné par la HAT a exercé une emprise réelle sur le processus de transition manifestant une volonté ferme de contrôler l'évolution de la transition quand bien même l'étau se resserrait autour de ses membres. Oscillant entre politique unilatérale et un consensualisme de façade, la nécessité de garder une main mise sur le processus de transition était avérée. Le gouvernement naviguait dans un flou juridique complet, opérant des rétropédalages successifs, sans qu'aucun des textes ne soit pour autant respecté⁵⁰. Le président était libre de ne pas respecter les textes fondamentaux, les pouvoirs de la HAT n'avaient pas de contre-pouvoir. Il était impératif pour la HAT de garder une main mise sur le processus de transition⁵¹. Cela était conforté par les collusions entre la HAT et la HCC. D'ailleurs, la subordination de la Haute cour au pouvoir en place ne semblait pas avoir

⁵⁰ A. Imbiki, « Réflexion sur la loi fondamentale en vigueur pendant la transition 2009-2010 à Madagascar », 2010, janvier 25, http://www.madagascartribune.com/IMG/pdf/Reflexion_sur_la_loi_fondamentale_en_vigueur_pendant_la_TRANSITION_2009.pdf, consulté le 30 septembre 2011.

⁵¹ Recueil des communiqués du SEFAFI pour l'année 2009, disponible sur sefafi.org.

changé avec l'arrivée de M. Rajoelina, puisque les juges déclarèrent légale la passation de pouvoir du 17 mars 2009, refusant de constater le « coup d'Etat ». Fin avril, plusieurs plaintes de partisans de M. Ravalomanana étaient rejetées par la Cour. Des proches de M. Ravalomanana, ainsi que M. Manandafy Rakotonirina et M. Fetison Andrianirina et des anciens parlementaires issus du parti TIM ont été arrêtés ; lors de l'Examen périodique universel des Droits de l'homme à Genève, les examinateurs ont dénoncé l'instrumentalisation de la justice par la HAT⁵². La HCC agissait donc comme un instrument au service du pouvoir⁵³. Outre les manipulations observées au niveau de la HCC et des magistrats, le processus électoral était jusqu'en 2010 entre les mains de trois institutions incarnant le pouvoir central : le Ministère de l'Intérieur et de la Réforme Administrative (MIRA), le Conseil national électoral (CNE) et la Haute cour constitutionnelle.

Conclusion

Au total, il a été question d'apprécier l'opportunité des initiatives réformatrices au cours d'une transition politique. Il en ressort que la spectacularisation du moment transitionnel, ainsi que de ce qu'il en résulte comme activités est un facteur de dévoiement des objectifs consignés dans les agendas proposés par les dirigeants. Elle tend à accentuer la mise en relief des personnages et ce faisant entretient en eux l'image d'un homme providentiel, d'un héros, tout en occultant l'essentiel. La voie du renouvellement des structures socio-économico-politiques en Guinée et Madagascar en vue d'aboutir à de nouvelles Républiques – la troisième pour la Guinée et la quatrième pour Madagascar, prend dès lors les formes d'une arme d'élimination des rivaux, faisant voler en éclats les perspectives de changement espéré et scandé. Devant ces incertitudes qui caractérisent la période transitoire dans les Etats ébranlés, la réformation ou la reformation ne peut qu'être dévoyée, détournée au risque d'accoucher des éléphants blancs, semant ainsi les germes d'une nouvelle crise politique à venir. Il semble donc plus important de rechercher purement et simplement en pareil contexte la restauration de l'ordre politico-institutionnel plutôt que d'envisager sa réformation immédiate dans l'entre-deux.

⁵² L. Rabary-Rakotondravony, « La délégation malgache se défile », L. d. Madagascar, Éd., 19 février 2010, sur <http://fr.allafrica.com/stories/201002190401.html>, Consulté le novembre 30, 2011.

⁵³ J-L Vivier, *Madagascar sous Ravalomanana*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Bibliographie :

Akagül, D., « Démocratie, stabilité politique et développement : analyse du cas turc », *CERI*, 2005, Consulté le février 15, 2020, sur <http://www.ceri-sciences-po.org>, pp. 1-15.

Andrianirina Rabemananoro, E., « Le drame des « investissements irréversibles » à Madagascar. Quand la comédie se mue en tragédie », *Afrique contemporaine*, 2014/3, n° 251, pp. 51 à 68.

Anyang Nyong'o, P. « Instabilité démocratique et Perspectives de démocratie en Afrique », *Politique Etrangère*, N° 3, 1988, 53^e année, pp. 589-601.

Aya, C., « Capitaine Moussa Dadis Camara, faux espoir, vrai potentat. », *Libération*, 20 septembre 2009, http://www.liberation.fr/monde/2009/09/30/capitaine-moussa-dadis-camara-faux-espoir-vrai-potentat_584848, consulté le 1^{er} août 2010.

Bakr, A., & Callimachi, R., « Guinea coup leader refuses on vote date », *Associated Press* writer, 10 février 2009, https://article.wn.com/view/2009/02/10/Guinea_coup_leader_refuses_on_vote_date_r/, consulté le 23 novembre 2011.

Bangré, H., « Le clan Ravalomanana privé de sortie », *Jeune Afrique*, 19 mars 2009, <http://www.jeuneafrique.com/187438/politique/le-clan-ravalomanana-priv-de-sortie/>, consulté le 1er août 2015

Barry, T., « Audits de 24 ans de gestion : l'arme fatale du capitaine Dadis », *guineeactu.info*, 09 juillet 2009, <http://guineeactu.info/HTML/audits-de-24-ans-de-gestion-l-arme-fatale-du-capitaine-dadis-.htm>, consulté le 2 août 2012 ; voir également « discours programme : le capitaine Dadis Camara ignore la transition », *L'indépendant*, partenaire de www.guineeactu.com. Consulté le 22 janvier 2009 ;

Communiqué publié par le Club développement et éthique (CDE), « Pour la défense des valeurs républicaines et la consolidation de la démocratie à Madagascar », Antananarivo, 21 jan. 2009, <http://cde-med-analyses.blogspot.com>, consulté le 1^{er} août 2010.

Cossart, P. & Taïeb, E., « Spectacle politique et participation. Entre médiatisation nécessaire et idéal de la citoyenneté », *Sociétés et Représentations*, no 31, avril 2011, pp. 137-156.

Darbon, D., « “Réformer ou reformer les administrations projetées des Afriques ?” Entre routine antipolitique et ingénierie politique contextuelle », *Revue française d'administration publique*, 2003/1, N° 105-106, pp.135-152.

Derville, G., *Le Pouvoir des médias. Mythes et réalités*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2005.

Edelman, M. J., *Pièces et règles du jeu politique*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 1991.

Fanon, F., *Les Damnés de la terre*, Paris, réédition La découverte, 2002.

Gazibo, M., « La démarche comparative binaire : éléments méthodologiques à partir d'une analyse des trajectoires contrastées de démocratisation », *Revue internationale de politique comparée*, 2002/3 Vol. 9, pp. 427-449.

Gingras, A-M, *Médias et démocratie. Le grand malentendu*, 2e édition revue et augmentée, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2007.

Hall P. et Taylor, R., « Political Science and the Three New Institutionalism », *Political Studies*, vol. 44, 1996, pp. 936-957

Hamon-Siréjols, C. & Gardies, A., (dir.), *Le Spectaculaire*, Lyon, Cahiers du GRITEC/Aléas, 1997.

Heymann-Doat, A. *Les régimes politiques*, Repères, Paris, La Découverte, 1988.

Imbiki, A., « Réflexion sur la loi fondamentale en vigueur pendant la transition 2009-2010 à Madagascar », 2010, janvier 25, http://www.madagascartribune.com/IMG/pdf/Reflexion_sur_la_loi_fondamentale_en_vigueur_pendant_la_TRANSITION_2009.pdf, consulté le 30 septembre 2011.

Kamto, M., « Crises de l'Etat et réinvention de l'Etat en Afrique », in Maurice Kamto et al, *L'Afrique dans un monde en mutation : dynamiques internes, marginalisation internationale ?*, Paris, Afredit, 2010, pp.51-115.

Lonseny Fall, F., *Guinée, l'aurore d'une démocratie*, op.cit., pp. 16-17 ; *Mon pari pour la Guinée : le changement est possible*, Paris, L'Harmattan, 2009.

Mandjem, Y-P, « Conflits, Etats et résilience en Afrique : analyse comparée de la Côte d'Ivoire et de la RDC », *Revue Camerounaise d'Etudes Internationales*, n° 003, 2e semestre 2010, pp. 211-253 ; « Les gouvernements de transition comme sites d'institutionnalisation de la politique dans les ordres politiques en voie de sortie de crises », *Revue africaine des relations internationales*, Vol. 12, Nos. 1 & 2, 2009, pp. 81-182.

Morlino, L., *Introduction à la Politique comparée*, Paris, Armand Colin, 2013.

Nay, O., *Lexique de science politique*, Paris, Dalloz, 2011.

Ngon, C. L., *La reconstruction des Etats fragiles: Analyses comparée des gouvernements de transition de la Guinée (2008) et de Madagascar (2009)*, Thèse de Doctorat, Université de Yaoundé II-Soa, août 2016.

Ousmane, B., « Direction nationale des douanes : vote populaire pour Mamadi Touré. (Aminata.com, Éd.) Conakry, 3 février 2009, sur <http://gn.telediaspora.net/fr/texte.asp?idinfo=17769>, Consulté le novembre 29, 2013.

Rabary-Rakotondravony, L., « La délégation malgache se défile », L. d. Madagascar, Éd., 19 février 2010, sur <http://fr.allafrica.com/stories/201002190401.html>, Consulté le novembre 30, 2011.

Saada, A., « Le Dadis web show », *JeuneAfrique.com*, 09 septembre 2009, <http://www.jeuneafrique.com/article/ARTJAJA2539p036-037.Im10/internet/moussa-dadis-camara-e-le-dadis-web-show.html>, consulté le 25 juillet 2012.

Schwartzentberg, R-G., *L'Etat-spectacle. Essai sur et contre le Star system en politique*, Paris, Flammarion, 1977.

Seck, Y., « Les secrets d'une conquête », *Jeune Afrique*, 05 janvier 2009, [http : //www.jeuneafrique.com/205994/politique/les-secrets-d-une-conqu-te/](http://www.jeuneafrique.com/205994/politique/les-secrets-d-une-conqu-te/), consulté le 16 juin 2010.

Sindjoun, L., « Le gouvernement de transition : Eléments pour une théorie politico-constitutionnelle de l'Etat en crise ou en reconstruction », in Mélanges en l'Honneur de Slobodan MILACIC, *Démocratie et liberté : Tension, dialogue, confrontation*, Bruxelles: Bruylant, 2007, pp. 967-1011.

Street, J., « Prime Time Politics: Popular Culture and Politicians in the UK », *The Public*, Vol. 7, No 2, 2000, pp.75-90.

Vivier, J-L., *Madagascar sous Ravalomanana*, Paris, L'Harmattan, 2007.